

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 04 MARS 2024

La FNCCR regrette un plan d'austérité qui frappe les collectivités engagées dans la transition écologique et l'aménagement numérique

Le Fonds vert et le Plan France très haut débit sont les victimes d'un récent décret du gouvernement à rebours des ambitions initiales affichées et au détriment de l'accélération souhaitée.

Au-delà, il s'agit de pans entiers d'aides aux territoires qui se voient amputés au total de près de 10 milliards d'euros affectant aussi les domaines de l'eau et de la biodiversité. La FNCCR, association nationale d'élus regroupant 900 collectivités s'étonne de cette décision actant la suppression de crédits indispensables pour soutenir la transition écologique et le développement de la fibre en France.

Des dispositifs qui ont fait leurs preuves

Avec respectivement 20 % de baisse pour le Fonds vert et 40 % pour le Plan France très haut débit, le plan d'économie du gouvernement est une mauvaise nouvelle pour les collectivités.

En matière de transition écologique, les territoires n'ont pourtant jamais eu autant besoin d'investir pour accélérer la transition écologique afin de s'adapter et de lutter contre le changement climatique. Supprimer ces aides revient à freiner les dynamiques actuelles et prendre le risque d'hypothéquer toutes nos ambitions pour des territoires plus résilients face aux dérèglements climatiques.

Pour Xavier Pintat, président de la FNCCR « Nous nous félicitons il y a encore peu des résultats tangibles du Fonds Vert. Ce n'était pas un énième dispositif déconnecté du terrain mais un véritable outil au service du développement des territoires, dans le sens de la transition écologique. Nos collectivités adhérentes s'en réjouissaient puisque, grâce à ce fonds, elles ont pu engager des travaux conséquents pour la rénovation de l'éclairage public, la rénovation des bâtiments publics, le développement des énergies renouvelables... Nous tablions même sur une augmentation de ces aides. Avec cette décision, le gouvernement ralentit une dynamique très prometteuse ».

Des crédits destinés à la gestion des eaux pluviales, à la prévention des inondations et des incendies sont également rognés. Ceci, conjugué avec le recul sur le Plan Ecophyto et la protection des captages, va coûter très cher aux collectivités et in fine aux usagers.

Autre décision unilatérale du ministère du budget, l'enveloppe dédiée au numérique est amputée de 213 millions d'euros dont 155 M€ pour le Plan France Très haut débit, surprenant toute la filière et sans doute aussi les ministres concernés. La fracture numérique est encore une réalité pour nombre de nos concitoyens. Quel signal compte-t-on adresser aux Français des zones rurales notamment en les privant des moyens destinés à les raccorder à la fibre dans un délai raisonnable ?

La FNCCR entend rappeler à l'Etat que ces économies, qui frappent de plein fouet les collectivités locales, n'apporteront pas de bénéfice à long terme. Les enjeux sont tels que les crédits ainsi annulés constituent incontestablement un mauvais signal envoyé aux acteurs engagés sur le terrain.

Contact presse : Alexandre ALLION - a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91



La FNCCR : les services publics en réseau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 900 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.